

LEGENDE

- Limite de zone
- 1 Emplacement réservé
- Emplacement réservé pour élargissement de voie
- Espace Boisé Classé
En application de l'art. L113-1 du Code de l'Urbanisme
- ✱ Arbres isolés repéré au titre des Espaces Boisés Classés
- Elément du paysage identifié et localisé
En application de l'art. L151-19 du Code de l'Urbanisme
- z1 Bâti d'intérêt architectural et/ou patrimonial
En application de l'art. L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Zone inondable (Enveloppe type centennale) reportée d'après Atlas des zones inondables - 5ème phase Bassin du Luy de France
- * Bâti nouveau ne figurant pas sur le fond de plan cadastrale (Mise à jour 2016)
- Courbe de niveau (Pas de 5m)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

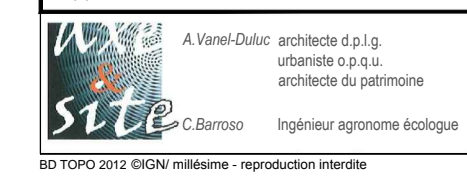
N°	INTITULE	AU BENEFICIE DE
1	Elargissement du chemin de Tuziet	Commune
2	Création d'un chemin de promenade et d'entretien du ruisseau de l'Arriou	Commune
3	Fin de la liaison piétonne reliant Anos/St Armou à Maucor	Commune
4	Liaison piétonne reliant Anos/St Armou à Maucor et désenclavement du chemin communal	Commune
5	Liaison piétonne depuis la zone 2AU vers le centre bourg	Commune
6	Création d'une station d'épuration (Option 1)	Commune
6bis	Création d'une station d'épuration (Option 2)	Commune
7	Désenclavement piéton vers le centre bourg	Commune
8	Création d'un bassin tampon d'eaux pluviales	Commune

P.L.U.

PLAN LOCAL D'URBANISME

BERNADETS

PLAN DE ZONAGE	5A
Elaboration prescrite le	07/04/2008
PADD débattu le	28/07/2016
Arrêté le	
Mise à l'enquête publique le	
Approuvé le	
GENERAL	
Echelle: 1/5000 ^e	
Juillet 2017	



SD TOPO 2012 IGN® millénaire - reproduction interdite